

## SylvoTrophée organisé par le Parc National des Cévennes et le CRPF

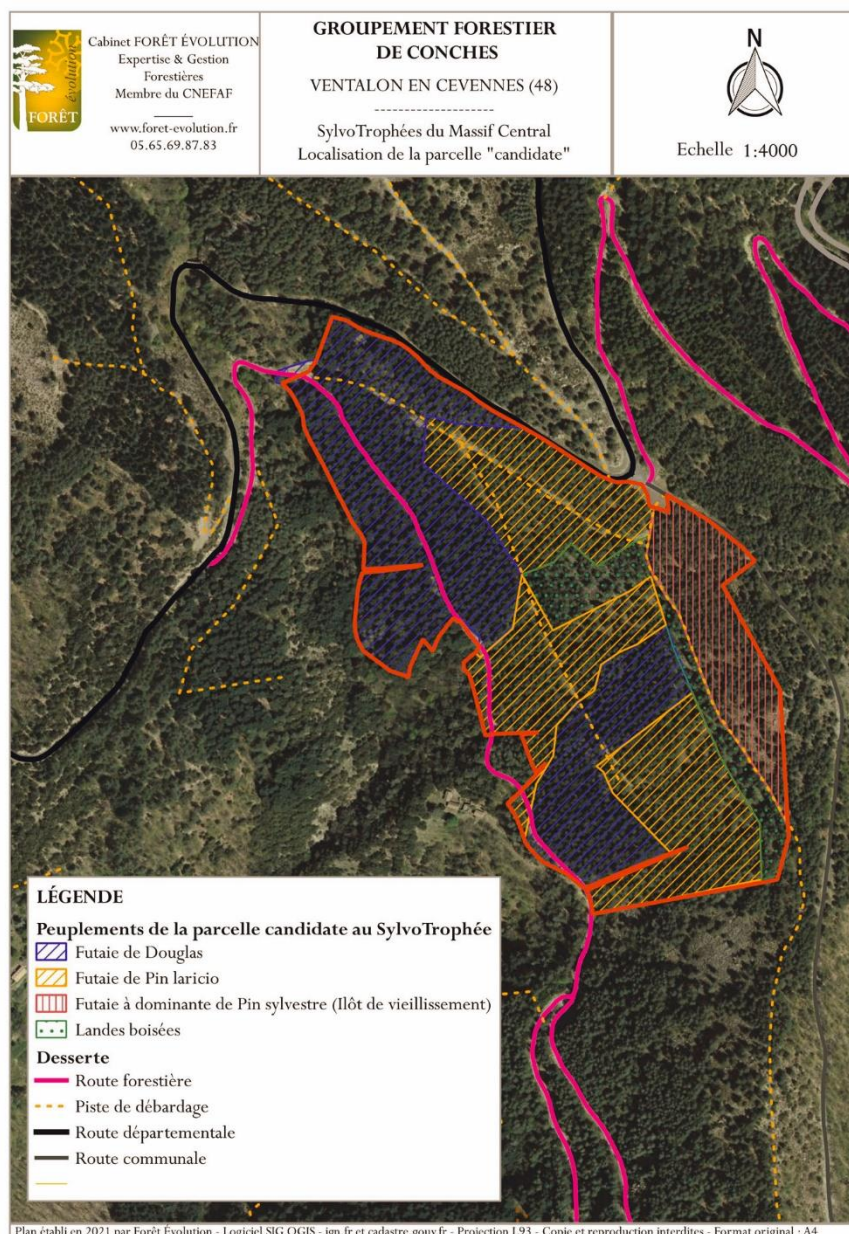
### Groupement Forestier de Conches 48240 Ventalon en Cévennes

<https://mdlwvs.pagesperso-orange.fr/GFC/>

SIRET : 444 022 990 00022 RCS de MENDE

#### Le Plan de la Fougasse : Parcelle No 4

- L'historique de la création du GF en décembre 1969.
- Les enjeux de la biodiversité pour nous sylviculteurs
- Notre implication dans la nouvelle gestion sylvicole
- Gestion sylvicole effectuée de 1966 à 2020
- Gestion sylvicole en futaies irrégulières prévue à partir de 2020



Surface de la parcelle No 4 : 12,8 ha

Le Plan de la Fougasse est situé sur la crête dans le virage en épingle à cheveux.  
Il est accessible au bord de la D29 (route de couleur noire).

### Historique de la création du GF en décembre 1969.

- Le Groupement Forestier de Conches a été créé à la fin des années 1960.
- Les plantations ont commencé en 1966 et les statuts du GF ont été signés en décembre 1969.
- A l'initiative de François de Lagausie Ingénieur agronome (Grignon), ont été rassemblés autour de La Caisse d'Epargne de Florac également copropriétaire de 67% des parts, plusieurs familles de la vallée de Conches et de Pennens, les familles : de Lagausie, Larguier, Pelat, Hugon, et Ferrier.
- Le GF a été rendu possible grâce au concours financier de la Caisse d'Epargne et d'un prêt sous forme de travaux du Fonds Forestier National (contrat FFN du 30-06-1967) remboursé fin 2020.
- En juillet 2009 la Caisse d'Epargne a cédé ses parts moyennant rétribution à quatre copropriétaires.
- Le GF de Conches est une œuvre collective et familiale, il regroupe aujourd'hui huit copropriétaires de Saint Frézal de Ventalon et leurs descendants.
- Le Groupement est géré par trois cogérants : Frédérique Pelat, Françoise Larguier et Michel de Lagausie, qui possèdent à eux trois 80% des parts du GF.
- Le GF a été géré techniquement par plusieurs techniciens forestiers de l'Etat dont : Mr. Lavigne, Mr. Pigeault, et jusqu'à aujourd'hui Monsieur Yves Juin de la DDT de Mende.
- Depuis 2021 il est géré techniquement par Monsieur Culier Jean, Expert forestier du « Cabinet Forêt Evolution » basé à Conques en Rouergue 12320.

### Quelques chiffres sur les 10 dernières années.

- Le GF a généré un chiffre d'affaire HT d'environ 200 000 € sur 10 ans.
- Les travaux d'entretien des pistes se sont élevés à environ 38% du CA !
- Les derniers gros travaux de restauration des pistes s'élèvent à 43 000 € (*Attention vigilance !*)
- Les travaux ont été subventionnés en moyenne à 48% et au maximum à environ 80%
- La redistribution sur 10 ans à l'ensemble des copropriétaires a été d'environ 18%

### Les enjeux de la biodiversité pour nous sylviculteurs

- Notre forêt est avant tout un patrimoine pour nos familles et nos Cévennes, la rentabilité financière passe en second plan. Notre forêt sera un refuge pour accueillir la vie et les hommes.
- Notre forêt est certifiée PEFC, et elle adhère à la charte du site NATURA 2000 « Les Cévennes ».
- De plus notre forêt fait l'objet d'un contrat annuel avec une société de chasse lozérienne locale.
- Pour cela notre premier objectif est donc de faire le maximum pour éviter les coupes rases !
- Le 2<sup>ème</sup> objectif est de participer, à notre petite échelle, à préserver la biodiversité de notre territoire.
- Nous avons compris que depuis 50 ans notre société de surconsommation détruit **la vie sur terre**.
- La planète continuera sa trajectoire avec ou sans nous, alors il devient urgent d'aider le monde végétal animal et humain, à être en capacité de s'adapter aux changements qui arrivent.
- En faisant le parallèle avec l'être humain, les chercheurs comprennent que ses capacités d'adaptation résident essentiellement dans la complexité de son système immunitaire.
- Il en sera de même pour nos forêts cévenoles, nous agiront pour qu'elles soient diverses et complexes afin de s'adapter au changement climatique en cours.

### Notre implication dans la nouvelle gestion sylvicole

- Aucun de nous n'est sylviculteur, mais nous avons le désir de comprendre et d'aider avec nos moyens.
- Nous avons bien compris qu'il s'agit d'un vrai métier à découvrir, complexe lui-aussi.
- Que par exemple, le futur sera une forêt avec des petits bois, des moyens bois, et des gros bois.
- Que le martelage devra se centrer sur les arbres de qualité et les arrivées de lumière au sol.
- Qu'il faudra du temps pour y arriver : 20 – 30 ans ?
- Et qu'au final l'état d'équilibre de notre forêt assurera une production de bois de façon continue.
- La relève arrive, nos jeunes participent déjà à nos réunions ou nos assemblées générales.

Les cogérants : **Frédérique Pelat, Françoise Boyer/Larguier et Michel de Lagausie.**

## Gestion sylvicole effectuée de 1966 à 2020

- La parcelle No 4 Plan de la Fougasse mesure 12,8 ha, elle comporte trois types de peuplement :
  - une futaie de Douglas,
  - une futaie de Pin laricio de Corse,
  - une futaie de Pin sylvestre.
- Les futaies de Douglas et de Pin laricio ont été plantées durant l'automne 1966 et le printemps 1967.
- Les plantations ont eu lieu sur d'anciennes terres agricoles en déprise, des châtaigneraies plus ou moins bien-venantes ou des landes.
- La futaie de Pin sylvestre est d'origine naturelle (sans coupes, ni travaux).
- Le travail du sol a consisté en l'ouverture de bandes terrassées ou bien un sous-solage en bandes.
- Une attention particulière a été portée sur le choix des essences en fonction de la fertilité des stations.
- Les jeunes arbres ont été plantés en potets avec une densité comprise entre 1 500 et 2 200 plants/ha.
- Des dégagements ont été nécessaires durant les dix premières années pour lutter contre la concurrence exercée par les rejets de châtaignier.
- La quatrième éclaircie des douglas a prélevé en 2019-20 : 120 m<sup>3</sup>/ha. Elle a été vendue à Environnement Bois Energie au prix de 33 €/m<sup>3</sup>.
- La troisième éclaircie des pins laricio a prélevé en 2016 : 65 m<sup>3</sup>/ha. Elle a été vendue à Environnement Bois Energie au prix de 15 €/m<sup>3</sup>.
- L'actuel Plan Simple de Gestion (2008-2022), prévoyait une gestion en futaie régulière.
- Les éclaircies récentes, troisièmes ou quatrièmes, selon le type de peuplement, ont été marquées dans un esprit d'irrégularisation au profit de tiges de qualité (les mieux conformées) et plutôt de bois moyens.
- Les peuplements n'ont pas connu de problèmes sanitaires notoires. Sauf des envahissements de chenille processionnaire du pin ces dernières années, et qui ont surtout touché les lisières de peuplement.

### Yves Juin

Technicien forestier      **Unité Forêt - Service « biodiversité eau forêt » de la DDT de Mende**

## Gestion sylvicole en futaies irrégulières prévue à partir de 2020

- Le GF s'oriente volontairement vers un traitement irrégulier visant l'équilibre entre les fonctions, écologiques paysagères, et économiques.
- Pour renouveler le Plan de Gestion des étudiants de l'école d'ingénieurs AgroParisTech sont venus 19 jours fin décembre, pour faire un état des lieux poussé des peuplements, et des modalités de gestion envisageables pour la mise en œuvre d'un traitement irrégulier.
- Les peuplements forestiers de la parcelle candidate au SylvoTrophée sont aujourd'hui de structure régulière, de bonne productivité et mono-spécifiques (Douglas et Pin laricio), ils côtoient intimement une futaie d'accrus naturels de Pin sylvestre et une lande de genêt et de bruyères. On a donc une superposition de milieux forestiers et de milieux ouverts et d'origine vairée (anthropique et naturelle).
- La préservation d'un couvert forestier, principale caractéristique de la sylviculture irrégulière répond aux principales attentes :
  - Mettre en œuvre une gestion forestière proche des processus naturels ;
  - Garantir une protection des sols dans un contexte cévenol (forte pente et épisodes cévenols) ;
  - Favoriser une « richesse environnementale » : favoriser le mélange des essences, préserver les « réservoirs » écologiques actuellement présents, et favoriser l'émergence d'une diversité à l'échelle des peuplements et du massif ;
  - Maintenir la fonction d'agrément de la propriété : la fonction récréative et le cadre offert par la propriété serait de moindre valeur par la réalisation de reboisements de grande ampleur ;
  - Assurer des revenus réguliers pour maintenir le bon état des équipements de desserte, financer les opérations de sylviculture et poursuivre l'intéressement des membres du GF ;
  - Poursuivre l'évolution de l'histoire forestière du milieu cévenol ;
- Le potentiel de diversification du milieu est important et l'objectif de gestion sur le GF de Conches est un challenge stimulant pour le forestier pour concrétiser l'émergence de forêts productives, accueillantes, résilientes et diversifiées au sein du territoire cévenol.

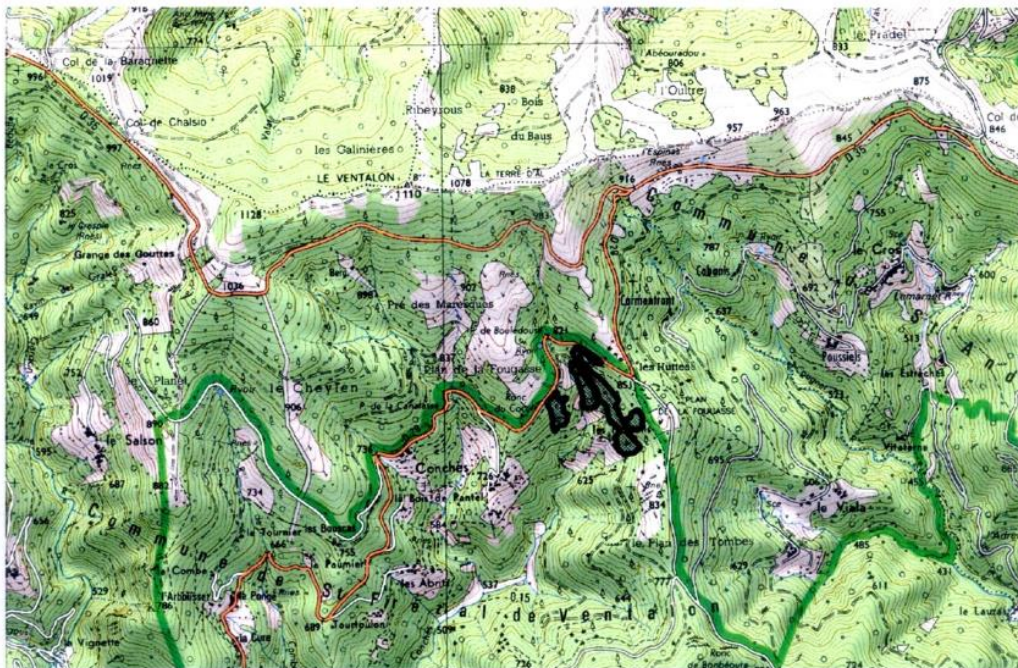
### Culier Jean

Expert forestier      **« Cabinet Forêt Evolution » Conques en Rouergue 12320**

**Fiche de lot de la dernière éclaircie sur la parcelle No 4 : Plan de la Fougasse**

En 2019-20 :

- La dernière éclaircie des douglas a prélevé sur 6 ha 748 m<sup>3</sup> soit 125 m<sup>3</sup>/ha.
  - Elle a été vendue à Environnement Bois Energie au prix de 33 €/m<sup>3</sup>.
- La dernière éclaircie des pins laricio a prélevé sur 6 ha 91 m<sup>3</sup> soit 15 m<sup>3</sup>/ha.
- Total du prélèvement sur 6 ha 839 m<sup>3</sup> soit 140 m<sup>3</sup>/ha.



**ARTICLE N° 2019/A04**

**Propriété du groupement forestier de CONCHES** Territoire communal de Ventalon en Cévennes (Saint Fréal de Ventalon)

Parcelle(s) : 4p

Surface de la coupe : 6 ha - Prélèvement : 140 m3/ha

Contrat F.F.N. n° 4200-2-48-160

Type de coupe : 4ème éclaircie

ESSENCES	TARIF		10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	TOTAL	V/N
Pin laricio	-	N			5	19	50	32	19	3								128	0.71
	ALG 08	V			1	7	29	27	23	5								91	m3
Douglas	-	N					8	33	65	67	76	41	19	8	4	1	1	323	2.32
	ALG 12	V					6	35	98	134	195	132	75	38	22	7	8	748	m3
TOTAL																	N	451	
																	V	839	m3

Le calcul V/N ne prend pas en compte les perches de diamètres 10 et 15.

Limites : celles des peuplements de Douglas

Marquage : en délivrance au marteau

Responsable de la coupe : Yves Juin- ☎ 04.66.49.45.08

Classe d'exploitabilité : moyenne

T.V.A. : Propriétaire assujetti à la T.V.A.

P.E.F.C. : 10-21-15/193

Clauses particulières : - Le propriétaire adhère à la charte du site Natura 2000 "Les Cévennes".



## SylvoTrophée 2021 présentation et visites des forêts

- Le SylvoTrophée se déroule sur deux jours le 26 et le 27 mai
- La présentation de la parcelle du GF de Conches se déroule le jeudi 27 de 8H30 à 11H30
- Il y a quatre candidats au SylvoTrophée
- La remise du prix s'effectuera en juin.

Déroulement :

1°) - **Le Trophée** : le Parc présente le fonctionnement du Trophée et la mission du jury (15 minutes).

Il est composé de 6 membres (3 x 2) et porte sur trois domaines d'évaluation :

- La Sylviculture et l'économie
- L'écologie et la biodiversité
- Les usagers de l'espace forestier

2°) – **La Présentation** effectuée par **les propriétaires et les experts forestier** (total 45 minutes) :

Je propose de commencer et ensuite passer la parole à Yves pour la sylviculture des années précédentes, puis à Jean pour celle de demain.

Je ne sais pas si j'aurais besoin de 15 minutes, au moins 10, pour parler de :

- L'historique de la création du GF.
- Les enjeux de la biodiversité pour nous sylviculteurs
- Notre implication dans la gestion sylvicole

Frédérique et Françoise vous pouvez également compléter cette présentation.

3°) – **Le Parcours** de la forêt (60 minutes).

Questions réponses pendant le parcours.

4°) – **Le Rendu** effectué par le jury (60 minutes)

Gestion sylvicole de la parcelle No 4 (Plan de la Fougasse) de 1966 à 2020.

**Éléments d'information relatifs à la gestion de la parcelle proposée par le GF de Conches  
en vue de concourir aux SylvoTrophées 2021**

La parcelle proposée comporte trois types de peuplement :

- une futaie de Douglas,
- une futaie de Pin laricio de Corse,
- une futaie de Pin sylvestre.

Les deux premiers sont issus de plantation dans le cadre d'un prêt sous forme de travaux du fonds forestier national (contrat FFN) et ont été gérés jusqu'au remboursement de la dette du FFN, en 2020, par la direction départementale des territoires alors que le troisième est d'origine naturel et n'a pas connu de coupes ni de travaux au cours de ces dernières années.

Les futaies de Douglas et de Pin laricio ont été plantées durant l'automne 1966 et le printemps 1967 sur d'anciennes terres agricoles en déprise (des châtaigneraies plus ou moins bien-venantes et des landes).

Le travail du sol a consisté en l'ouverture de bandes terrassées ou en un sous-solage en bandes. Puis, les jeunes arbres ont été plantés en potets travaillés selon une densité comprise entre 1500 et 2200 plants/ha.

Des dégagements ont été nécessaires durant les dix années qui ont suivi la plantation notamment pour lutter contre la concurrence exercée par les rejets de châtaignier.

La DDT ne dispose malheureusement pas des certificats d'origine des plants.

Ces futaies ont connu depuis la plantation plusieurs passages en éclaircie.

S'agissant des douglas, le dernier passage en coupe date de 2020 (coupe vendue à Environnement Bois Energie au prix de 33 €/m<sup>3</sup>). Il s'est agi d'une quatrième éclaircie ayant prélevé 120 m<sup>3</sup>/ha.

Concernant les pins laricio, une troisième éclaircie, vendue à Environnement Bois Energie au prix de 15 €/m<sup>3</sup>, a prélevé, en 2016, 65 m<sup>3</sup>/ha.

L'actuel plan simple de gestion (en cours de renouvellement par le nouveau gestionnaire de la forêt), en vigueur au moment de ces coupes prévoyait une gestion en futaie régulière. Bien que les premières éclaircies aient eu tendance à nettement « régulariser » ces peuplements, la troisième ou quatrième éclaircie, selon le type de peuplement, a été marquée dans un esprit d'irrégularisation au profit de tiges de qualité (les mieux conformées) et plutôt de bois moyens.

Jusqu'à présent, les peuplements concernés n'ont pas connu de problèmes sanitaires notoires. Tout au plus peut-on noter des pullulations de chenille processionnaire du pin ces dernières années qui ont surtout touché les lisières de peuplement.

**Yves Juin**

Technicien forestier

**Unité Forêt - Service « biodiversité eau forêt »** de la DDT de Mende

## Gestion sylvicole en futaies irrégulières prévue à partir de 2020

### Un choix fort de gestion

- Volonté forte et affirmée des porteurs de parts du GF d'orienter la gestion vers le traitement irrégulier pour allier leurs visions écologiques et économiques de la forêt dans un contexte d'évolutions climatiques ;
- Le GF de Conches a dans le cadre du renouvellement de son Plan Simple de Gestion accueilli des étudiants de l'école d'ingénieurs AgroParisTech pour faire un état des lieux poussé des peuplements en place et des modalités de gestion envisageables notamment pour la mise en œuvre d'un traitement irrégulier.
- Les peuplements forestiers de la parcelle candidate au SylvoTrophée sont aujourd'hui de structure régulière, de bonne productivité et mono-spécifiques (Douglas et Pin laricio), ils côtoient intimement une futaie d'accrus naturels de Pin sylvestre et une lande de genêt et de bruyères. On a donc une superposition de milieux forestiers et de milieux ouverts et d'origine vairée (anthropique et naturelle).
- La singularité des futaies inscrites au SylvoTrophée tient dans le choix de gestion pour les décennies à venir : il constitue un véritable virage dans la conduite sylvicole appliqué jusqu'à présent et fait encore exception. La rentabilité forestière à court terme ne fait pas partie des objectifs de gestion sur la forêt de Conches ; l'enjeu de la gestion porte désormais sur la recherche d'un équilibre entre les fonctions économiques, écologiques et paysagères.
- Ce choix de gestion est la résultante d'observations et de réflexions portant sur l'évolution des peuplements de la forêt de Conches de la part des propriétaires eux-mêmes et dans une conscience de la particularité du contexte cévenol. Les attentes se sont progressivement verbalisées pour devenir un véritable projet de gestion à l'échelle du massif.
- La préservation d'un couvert forestier, principale caractéristique de la sylviculture irrégulière répond aux principales attentes du GF de Conches qui sont :
  - Mettre en œuvre une gestion forestière proche des processus naturels ;
  - Garantir une protection des sols dans un contexte cévenol (forte pente et épisodes cévenols) ;
  - Favoriser une « richesse environnementale » : favoriser le mélange des essences, préserver les « réservoirs » écologiques actuellement présents, et favoriser l'émergence d'une diversité à l'échelle des peuplements et du massif ;
  - Maintenir la fonction d'agrément de la propriété : la fonction récréative et le cadre offert par la propriété serait de moindre valeur par la réalisation de reboisements de grandes ampleurs ;
  - Assurer des revenus réguliers pour maintenir le bon état des équipements de desserte, financer les opérations de sylviculture et poursuivre l'intéressement des membres du GF ;
  - Poursuivre l'évolution de l'histoire forestière du milieu cévenol ;

### Dans le détail de la gestion des peuplements

On donne ci-dessous les principales caractéristiques dendrométriques des 4 peuplements présents sur la parcelle pour bien identifier les enjeux de la gestion à venir. Ces données sont principalement issues des travaux réalisés par le groupe d'étudiants accueillis sur le GF de Conches :

- **Futaies de Douglas :**

- Dominante de Gros Bois à Bois moyen ; Diamètre moyen : 46 cm ;
- Hauteur dominante : 37 m ;
- Surface terrière moyenne : 45 m<sup>2</sup>
- V moyen = 574 m<sup>3</sup>/ha/an

En deux mots : futaie régulière de gros bois à bois moyen, surcapitalisée et de bonne fertilité.

Régénération naturelle quasi-inexistante et sous-étage de châtaignier modéré mais non négligeable.

- **Futaie de Pin laricio :**

- Dominante de BM, diamètre moyen : 30 cm
- Hauteur dominante : 24 m ;
- Surface terrière moyenne : 46 m<sup>2</sup> ;
- V moyen = 425 m<sup>3</sup>/ha

En deux mots : futaie régulière à bois moyen, surcapitalisée, sur stations de bonne à moyenne fertilité avec un sous-étage de châtaignier de significatif.

Seuls ces deux peuplements feront l'objet d'interventions d'un point de vue de la gestion forestière qui auront pour objets :

- Améliorer le peuplement : on va progressivement diminuer le capital sur pied par la réalisation d'intervention prélevant 20% du volume sur pied selon une rotation de 6 à 7 ans pour les Pins laricio et de 5 à 6 ans pour les Douglas. On va progressivement améliorer la structure du peuplement et on va favoriser le maintien des arbres de meilleures qualités ainsi qu'assurer le développement des tiges de faible diamètre. On recherche une amélioration d'un point de vue de la structure et de la qualité des bois pour assurer le maintien d'un couvert forestier de production et de qualité dans le temps. On fixe un capital objectif de 30 à 35 m<sup>2</sup> sur le Douglas et d'environ 25m<sup>2</sup> pour les Pins.
- Renouveler le peuplement : l'apparition des semis n'est pas un objectif à court terme (en raison de l'important capital sur pied). Pour autant la structure actuelle du peuplement oblige à la préservation des tiges de faible diamètre et à favoriser le développement des semis dès que l'on pressent un bon potentiel de développement pour éviter la création d'une futaie à deux étages. Ainsi le travail du sol s'avèrera être une étape nécessaire à moyen terme si l'on observe des difficultés d'apparition de la régénération naturelle (horizon minéral nécessaire pour le Pin, gestion du sous-étage,..) malgré de bonnes conditions de mise en lumière.
- Favoriser le développement des essences autochtones : la conservation des essences autochtones permettra l'émergence de peuplements diversifiés et plus riches d'un point de vue écologique. La dynamique du Châtaignier restera à contrôler sur certains secteurs pour assurer le développement de la régénération naturelle.



- **Futaie de Pin sylvestre :**
  - Ce peuplement est issu d'une colonisation progressivement d'une lande par le Pin sylvestre et le Châtaignier. Les bois ont été en libre évolution depuis des décennies et présentent un potentiel pour l'apparition de bois d'intérêts écologiques ;
  - La mise en libre évolution de ce secteur est prévue sous forme d'un îlot de senescence. Il participera au maintien d'une mosaïque de milieux et d'habitats en se situant dans la continuité d'autres landes boisées.
  
- **Lande à bruyère et à genêt :**
  - Cette lande offre la singularité d'un milieu ouvert sur le massif forestier et se caractérise par une mosaïque de végétation composée bruyère, de genêts, pelouses et de quelques ligneux du type genévrier chêne vert et bouleau).

Ces deux derniers milieux seront préservés d'interventions. L'enjeu environnemental prime sur celui de la production.

### **Le respect des enjeux environnementaux et sociaux liés à la forêt**

- Préservation des gros bois dépérissant (essentiellement de châtaignier) présents ponctuellement constituant des réservoirs de biodiversité ;
- Maintien des arbres de ripisylves en bas de la futaie de Douglas ;
- Identification des arbres d'intérêts écologiques lors des martelages (premier travail d'identification réalisé par les étudiants, diagnostic du PNC à venir) ;
- Préserver les éléments de patrimoine (présents sur d'autres points de la propriété) ;
- D'un point de vue sociétal, il est espéré que ce choix de gestion rencontre une large adhésion localement pour rompre avec les visions péjoratives de la filière forêt-bois actuellement véhiculées et participer à l'acceptation des interventions indispensables à la gestion durable de nos forêts.

Au-delà des aspects purement forestiers, qui sont dans l'attente des premiers résultats de mise en œuvre du traitement forestier, la candidature du GF de Conches se distingue par la conviction des gérants sur les bénéfices de mise en œuvre de ce traitement et d'une prise de position forte sur les enjeux de gestion de peuplements de bon niveau de production. Le potentiel de diversification du milieu est important et l'objectif de gestion sur le GF de Conches est un challenge stimulant pour le forestier pour concrétiser l'émergence de forêts productives, accueillantes, résilientes et diversifiées au sein du territoire cévenol.

#### **Culier Jean**

Expert forestier

« **Cabinet Forêt Evolution** » Conques en Rouergue 12320